

# Commission

# Intercommunale

# d'Accessibilité

CIA



©Sonia Lorec

## Rapport 2024

**Commission Intercommunale d'Accessibilité**

Quai du Péristyle - CS 20001 - 56314 Lorient cedex

**LORIENT**  
AGGLOMÉRATION

Préface ..... 3

Contexte ..... 4

Lorient Agglomération ..... 4

Le projet de territoire ..... 5

La Commission Intercommunale d'Accessibilité (CIA) ..... 5

Le projet Handicap Innovation Territoire (HIT) ..... 7

Le fonctionnement de la CIA en  
2024..... 11

Le fonctionnement des instances CIA/HIT ..... 11

L'état des lieux de l'accessibilité  
du territoire en 2024 ..... 13

L'accès au cadre bâti ..... 13

L'accès aux transports collectifs ..... 18

Base de données d'accessibilité ..... 23

L'accès aux activités de loisirs ..... 24

Evènementiel ..... 29

L'insertion professionnelle ..... 30

Formation à l'accueil des personnes en situation de handicap ..... 31

Annexe : feuilles de route des  
groupes de travail thématiques 32

# Préface

La Commission Intercommunale d'Accessibilité (CIA) œuvre en faveur de l'accessibilité universelle afin de promouvoir l'inclusion des personnes à mobilité réduite dans les domaines relevant de la compétence de Lorient Agglomération.

Pour rappel, l'année 2021 avait été marquée par le renouvellement de la CIA, en termes de composition et de fonctionnement, ainsi que par la définition des feuilles de route thématiques pour la période 2022-2026 (des objectifs ont été fixés par groupe de travail).

L'année 2024 a permis de poursuivre l'animation auprès des structures partenaires, des associations et des communes par le biais de réunions de groupes de travail et d'ateliers.

Cette année écoulée a également été l'occasion de poursuivre un fonctionnement mutualisé avec les instances du projet Handicap Innovation Territoire.

Par ailleurs, les actions menées en faveur de l'amélioration de l'accessibilité du territoire se sont poursuivies avec intensité et ont donné lieu à de nombreux échanges avec les membres de la CIA (élus intercommunaux et communaux, représentants d'associations et d'organismes) dont nous saluons vivement et l'implication.

# Contexte

## Lorient Agglomération

Lorient Agglomération regroupe 25 communes.



*Brandérian, Bubry, Calan, Caudan, Cléguer, Gâvres, Gestel, Groix, Guidel, Hennebont, Inguiniel, Inzinzac-Lochrist, Lanester, Languidic, Lanvaudan, Larmor-Plage, Locmiquélic, Lorient, Plœmeur, Plouay, Pont-Scorff, Port-Louis, Quéven, Quistinic, Riantec.*

Les compétences de Lorient Agglomération placent son action au cœur de nombreux services indispensables aux habitants du territoire : développement économique, développement maritime, aménagement, mobilité, enseignement supérieur et recherche, habitat et cohésion sociale, environnement, tourisme et loisirs, gestion des déchets.

Troisième agglomération de Bretagne, Lorient Agglomération met au cœur de son projet ses 208 000 habitants pour en faire un territoire de vie, dynamique et durable, ouvert sur le monde.

## Le projet de territoire

Le projet de territoire définit les objectifs stratégiques à atteindre à l'horizon 2030 et permet de mettre en cohérence l'ensemble des politiques publiques de l'Agglomération.



L'élaboration de ce projet de territoire a été menée dans une démarche de co-construction en s'appuyant sur le vécu, les idées et aspirations des citoyens, acteurs socio-économiques et élus du territoire.

A ce titre, la Commission Intercommunale d'Accessibilité a également apporté sa contribution.

Ainsi, le projet de territoire comprend notamment les enjeux stratégiques suivants :

- Faire de Lorient Agglomération un territoire d'inclusion
- Accroître la mixité sociale et intergénérationnelle
- Développer l'offre de service à la population et notamment pour prendre en compte la question du bien vieillir
- Assurer la proximité et l'accessibilité des services publics sur l'ensemble du territoire
- Promouvoir un habitat pour tous, partout dans les communes

## La Commission Intercommunale d'Accessibilité (CIA)

La loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » a renforcé les mesures législatives en faveur des personnes en situation de handicap.

Ainsi, l'article L.2143-3 du code général des collectivités locales fixe notamment les dispositions suivantes :

- La création d'une commission intercommunale pour l'accessibilité (CIA) est obligatoire pour les établissements publics de coopération intercommunale compétents en matière de transports ou d'aménagement de l'espace, dès lors qu'ils regroupent 5 000 habitants et plus
- Cette commission dresse le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports. Elle détaille l'accessibilité aux personnes handicapées ou à mobilité réduite, en fonction du type de handicap, des principaux itinéraires et cheminements dans un rayon de deux cents mètres autour des points d'arrêt prioritaires au sens de l'article L. 1112-1 du code des transports. Elle établit un rapport annuel présenté en conseil [intercommunal] et fait toutes propositions utiles de nature à améliorer la mise en accessibilité de l'existant
- Elle est composée notamment des représentants des communes, d'associations ou organismes représentant les personnes handicapées pour tous les types de handicap, notamment physique, sensoriel, cognitif, mental ou psychique, d'associations ou organismes représentant les personnes âgées, de représentants des acteurs économiques ainsi que de représentants d'autres usagers de la ville (article L.2143-3 du code général des collectivités locales).

En pratique, la Commission Intercommunale d'Accessibilité participe à plusieurs enjeux de société :

- Favoriser l'accessibilité universelle aux services publics et leur qualité d'usage pour toutes et tous
- Construire une société inclusive pour assurer le plein exercice de la citoyenneté
- Renforcer la place de l'utilisateur au cœur de l'action publique

La CIA de Lorient Agglomération a été créée en 2009 et sa composition a été renouvelée en 2021, suite aux élections municipales et intercommunales de 2020 et au lancement du projet Handicap Innovation Territoire (HIT). De fait, un travail d'harmonisation des membres, des instances et des calendriers a été mené entre la CIA et le HIT afin de mettre en cohérence et

rationnaliser l'ensemble des actions menées en faveur de l'accessibilité sur notre territoire.

A ce jour, la CIA de Lorient Agglomération est composée de 3 collèges regroupant 62 membres : 1 collège d'élus communautaires (10 membres), 1 collège d'élus communaux (24 membres) et 1 collège d'associations et autres organismes (28 membres).

Elle est présidée par Madame Nadège Marette qui succède à Madame Claudine Tronchon De Brassier.

L'association des Carrés dans des Ronds a rejoint le collège des associations en février 2025 portant à 29 le nombre de membre de ce collège.

La commission se réunit en séance plénière annuelle pour dresser le bilan des actions menées sur le territoire en matière d'accessibilité, dans les domaines de compétence de l'Agglomération.

En complément, ses membres sont invités à participer à 4 groupes de travail thématiques pour être force de proposition dans la définition et mise en œuvre des actions en faveur de l'accessibilité :

#### Les 4 groupes de travail thématiques



*(1) Information & communication, (2) bâtiment & logements, (3) loisirs, sport, tourisme & culture, (4) espaces publics & déplacements*

### Le projet Handicap Innovation Territoire (HIT)

En 2019, le projet Handicap Innovation Territoire (HIT) a été désigné lauréat de l'appel à projet national « Territoires d'Innovation ». Il

s'agit du seul projet « handicap » à l'échelle nationale retenu dans ce cadre.



Lorient Agglomération est chef de file de ce projet, aux côtés du Centre Mutualiste de Rééducation et de Réadaptation Fonctionnelle de Kerpape et de Biotech Santé Bretagne.

L'Etat, au titre du volet Territoires d'innovation du Programme d'investissements d'avenir géré par la Banque des Territoires, et la Région Bretagne apportent un soutien financier à ce projet doté d'un budget pluriannuel de 14,3 millions d'euros.

Ce projet se déroule sur 8 ans, de 2020 à 2027, et vise à :

- Développer un territoire inclusif de référence pour tout citoyen en situation de handicap
- Déployer l'Handicapowerment, permettant aux personnes de “transformer leurs limitations en motivations et de faire du handicap un atout pour le territoire”
- Développer et déployer de nouvelles solutions liées aux technologies numériques, à leurs usages et de nouveaux modèles organisationnels et économiques associés

Concrètement, le projet HIT se décline en 61 actions. Il fédère un consortium de 37 partenaires et un réseau de près de 120 acteurs associés d'horizons différents : établissements de soins et structures médico-sociales, entreprises, collectivités et institutions, établissements de recherche et de formation, centres d'innovation, représentants d'utilisateurs.

Les 61 actions du projet se caractérisent par leur caractère innovant que ce soit des innovations servicielles, techniques, organisationnelles, numériques, ... L'ensemble de ces actions s'articule autour de plusieurs thématiques afin d'avoir un impact le plus complet pour les personnes en situation de handicap :

- Des expérimentations dans le parcours de vie des personnes en situation de handicap :
  - Dans les établissements de soins
  - Au domicile des personnes
  - Dans la cité (transport, accès aux équipements, ...)
- La création d'un centre d'innovation accompagnant les acteurs du handicap dans leurs projets de développement : le CoWork'HIT
- Des actions transversales visant à améliorer la formation et la connaissance des besoins des personnes en situation de handicap et de leur environnement, mais également à réaliser des actions d'évaluation, ou encore de dissémination et de communication autour du handicap.

### Les thématiques des 61 actions du projet HIT



Schéma présentant les thématiques du projet HIT

Certaines actions du projet HIT s'inscrivent dans la continuité des actions développées historiquement par la Commission Intercommunale d'Accessibilité : formation et sensibilisation à

l'accueil de personnes en situation de handicap, développement du label tourisme & handicap, recueil des données d'accessibilité, etc.

La CIA et le projet HIT sont complémentaires. Ils ont pour ambition commune de favoriser l'intégration et l'inclusion de toutes les personnes dans la société.

# Le fonctionnement de la CIA en 2024

Lorient Agglomération mène un dialogue régulier avec l'ensemble des parties prenantes de l'accessibilité du territoire.

## Le fonctionnement des instances CIA/HIT

### Les Groupes de travail CIA / HIT

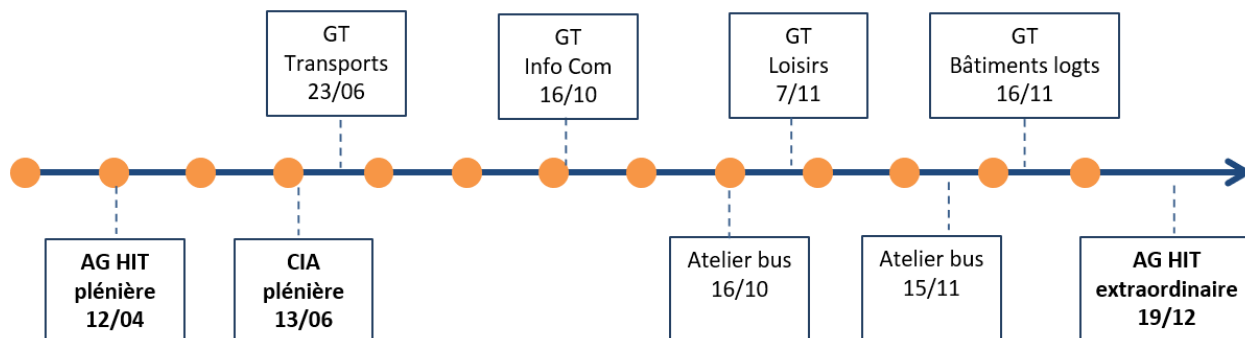


En 2024, les groupes de travail information/communication et espaces publics/transport se sont réunis.

Le logement a fait l'objet d'une réunion du comité de suivi du HIT.

Les thématiques tourisme et loisirs ont fait l'objet de deux ateliers liés à la plateforme Les Accessibles

## Calendrier global de ces réunions :



+ séances de travail pour les opérations HIT

---

# L'état des lieux de l'accessibilité du territoire en 2024

## L'accès au cadre bâti

- **L'habitat privé**

Lorient Agglomération avec l'appui de différents acteurs de l'habitat organise des actions visant à adapter les logements privés pour permettre aux occupants de rester dans leurs logements, malgré la perte d'autonomie. Ainsi, en fonction de leurs besoins et de leurs ressources, les propriétaires occupants aux ressources modestes peuvent bénéficier de :

- **D'un accompagnement gratuit sur les plans technique, administratif et financier par l'Espace Info Habitat pour l'élaboration de leur projet d'adaptation,**
- **D'aides financières de Lorient Agglomération et de l'Anah (sous conditions) pour la réalisation des travaux d'adaptation,**
- **De campagnes de sensibilisation au maintien à domicile.**

En 2024 :

L'aide gouvernementale **MaPrimeAdapt'** a été revalorisée au 1er janvier 2024. Elle est destinée :

- Aux propriétaires occupants et locataires sous plafonds de ressources modestes
- Aux personnes de 70 ans et plus
- Aux personnes de 60 à 69 ans sous condition de GIR (Groupe Iso Ressources)
- Aux personnes en situation de handicap (taux d'incapacité de 50%...)

## Sur le territoire :



**89 diagnostics** autonomes réalisés gratuitement par un ergothérapeute de l'agglomération (43 en 2023)

Ils ont été financés par l'agglomération (en complément de ceux qui peuvent être directement sollicités par les particuliers auprès de l'Agirc Arco, Kerpape...).



**179 ménages** ont bénéficié d'aides pour l'adaptation de leur logement :

- 154 pour un projet subventionné par l'ANAH et par Lorient Agglomération
  - ✓ Montant moyen travaux : 10 960 €
  - ✓ Subvention moyenne accordée par l'Anah : 5739 €
  - ✓ Subvention moyenne accordée par l'agglo : 1285 €
  
- 24 pour un projet subventionné Lorient Agglomération
  - ✓ Subvention moyenne accordée par l'agglo : 694 €

La nature des projets d'adaptation : les travaux portent sur l'adaptation de sanitaires (salle de bain, WC), l'installation de monte-escaliers, la motorisation de volets, l'aménagement d'accès ou de pièces ...)

- **L'habitat social**

- *Les logements existants*

Lorient Agglomération soutient l'adaptation, la réhabilitation et la mobilité résidentielle dans le parc social. Depuis 2021, le service habitat de Lorient Agglomération développe des actions du projet Handicap Innovation Territoire (HIT), pour améliorer le parcours résidentiel des personnes en situation de handicap. Les travaux du Plan Local de l'Habitat (PLH) 2024-2029 ont montré la nécessité de

poursuivre cette dynamique partenariale impulsé par le HIT avec les bailleurs sociaux en faveur du logement adapté en ayant une vision à long terme.

Dans le PLH 2024-2029, les bailleurs sociaux peuvent bénéficier d'une aide de 60% du montant total des travaux d'adaptation / d'accessibilité pour un montant d'aide de 5 000 € maximum.

Les bailleurs sociaux peuvent bénéficier d'une aide de 80% du montant total des travaux d'adaptation / d'accessibilité pour un montant d'aide de 4 000 € maximum.

En 2024 :



### **20 logements adaptés** (16 en 2023)

Locataires déjà en place ou mutation de locataires

**Pour un montant de 50 900 €** de subvention aux bailleurs sociaux  
(34 700 € en 2024)



### **36 diagnostics et préconisations par l'ergothérapeute de Lorient Agglomération**

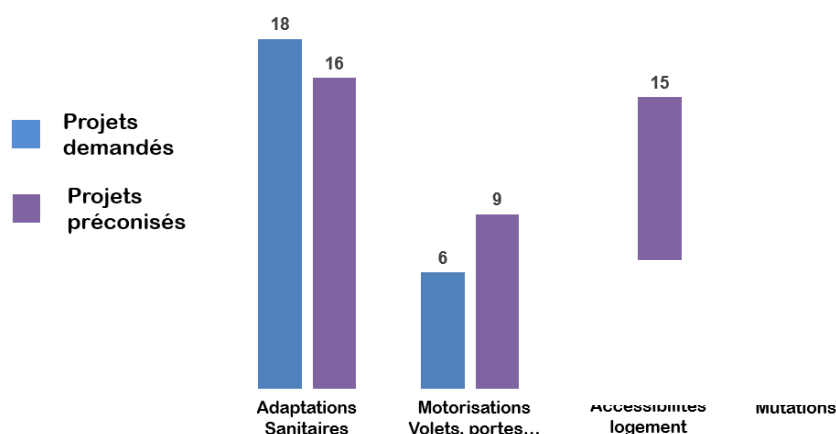
**3 visites de chantiers/conseils** pour accompagner les bailleurs et les locataires

**Recrutement d'un ergothérapeute pour 2 ans** permettant un travail de fond avec les bailleurs

Les visites de l'ergothérapeute permettent de connaître les besoins d'adaptation des logements avec les locataires et de les hiérarchiser avec les bailleurs.

Elles mènent à des travaux, un accompagnement pour l'acquisition d'aides techniques ou à des propositions de repositionnement des locataires dans d'autres logements plus adaptés.

## **Les types de projet pour l'adaptation**



### ○ *Les logements neufs*

L'agglomération incite l'ensemble des organismes HLM à appliquer le cahier des charges « Logement adaptable à tous les types de handicap », en veillant à ce que cette offre nouvelle soit déployée de manière équilibrée sur l'ensemble du territoire.

Cette action s'inscrit en synergie avec un projet porté par Morbihan Habitat visant à établir un cahier des charges standardisé d'un logement adapté et évolutif. La co-construction de ce cahier des charges a été finalisée en mars 2024. Les logements concernés seront adaptables à toute forme de handicap, simplement et à moindre coût. Des éléments ont ainsi été prévus en amont afin de faciliter les travaux d'adaptation aux besoins du locataire lors de l'attribution (aires de manœuvre, renforts de murs, domotique en attente, réflexion sur l'acoustique dans le logement, propositions de solutions à mettre en œuvre à la demande du locataire tel que des barres d'appuis, des contrastes de couleurs, l'installation d'un détecteur de fumées avec une alerte visuelle et / ou vibratoire, ...).

Une visite du logement adaptable sur le programme Lenn Sec'h de CAUDAN a été sollicitée pour mesurer les répercussions du futur cahier des charges du logement adaptable, sur un chantier global de construction d'une résidence.

Par la suite, il est prévu la construction de trois appartements témoins temporaires permettant de confronter ce cahier des charges à la réalisation du cadre bâti. Ces logements seront construits rue Chaigneau à Lorient et leur livraison est prévue fin 2027.

### ○ *Formation des professionnels*

Sur 2024, deux formations ont été menées auprès des professionnels des bailleurs sociaux du territoire :

- Formation de sensibilisation aux handicaps à destination des bailleurs sociaux (le 22/11/24) qui se déroulent avec l'appui d'associations ou structures spécialisées dans le handicap.

Cette formation est proposée dans la continuité des 4 sessions déjà réalisées en 2023, et qui ont permis de sensibiliser 18 salariés

supplémentaires, en plus des 54 autres salariés déjà sensibilisés en 2023.

- Formation technique sur les normes PMR pour adaptation des logements  
(05/12/24)

Cette session de formation technique a pour vocation de transmettre aux professionnels des bailleurs sociaux, une véritable boîte à outils du « logement pour les publics en situation de handicap ».

La formation est proposée dans le prolongement de la formation de niveau 1. Elle se déroule sur 7h sur le site de Kerpape est axée sur un volet théorique et des mises en situation. Ces dernières ont lieu au sein des « appartements tremplins », afin d'appliquer et de comprendre les normes PMR et leurs répercussions.

Cette formation développée en 2024, en collaboration avec les ergothérapeutes de Kerpape, a permis de former 14 salariés de tous les bailleurs sociaux, venant agrémenter leur expertise et renforcer leurs compétences dans le domaine de l'adaptation du logement. D'autres sessions sont prévues sur 2025.

## L'accès aux transports collectifs

### *Accessibilité des lignes régulières*

Des actions et travaux ont été réalisés pour faciliter l'accessibilité des lignes régulières de bus et de bateau bus.

Un Schéma Directeur d'Accessibilité aux transports publics a été adopté le 11 mai 2012 par Lorient Agglomération. Ce document de programmation définit les points d'arrêt prioritaires devant être rendus accessibles sur l'ensemble des arrêts des lignes régulières du territoire. A noter que le nombre d'arrêt évolue constamment au fil de l'adaptation du réseau aux besoins de la population. Les travaux de mise en accessibilité de ces points d'arrêts sont réalisés par les communes et se sont ainsi poursuivis en 2024.

En 2024 les travaux ont concerné les communes de Cléguer (rue des Pins), Inzinzac Lochrist (Le Gorée), Lanester (Keraliguen), Larmor (4 chemins, Le Fons, Keradéhuen), Lorient (place d'arme, quai des Indes, la Base), Pont-Scorff (Nénèze, Ninijo, Mané Kerjean, Terre Nataé, Ty Néhué), Port-Louis (La Pointe), Kervignac (Le Porzho).

Dans la continuité du travail mené dans le cadre de la constitution d'une base de données accessibilité et afin de parvenir à une homogénéisation en matière d'information géographique (définition d'indices d'accessibilité), un recensement terrain a été entrepris pour permettre de qualifier l'état d'accessibilité des points d'arrêt, des lignes régulières et scolaires.

Ce sont 1300 arrêts de lignes régulières et 775 arrêts scolaires sont audités entre 2024 et 2025 afin de les classés suivant leur confort d'usage pour les personnes en fauteuils manuels et électriques, les personnes mal et non-entendantes, mal et non-voyantes et touchées par des difficultés intellectuelles et psychiques.

## *Bus Handidéal*

L'opération Bus Handidéal consiste à comprendre les freins à l'usage du réseau de bus de l'agglomération par les personnes en situation de handicap et de tester des réponses, techniques ou organisationnelles innovantes permettant d'améliorer l'accessibilité du service.

En 2024 le Co WorkHIT a accompagné l'agglomération sur le volet connaissance des freins grâce à une enquête menée auprès de 30 personnes et des ateliers.

Ce travail a permis de valider les axes prioritaires à faire évoluer qui concernent le voyage, l'accès à l'information, la sécurité et le confort.

7 projets de prototypage ont été sélectionnés pour répondre aux besoins exprimés tels qu'indiqué ci-dessous :

1. Boîtier de signalisation pour PMR/PSH
2. Emplacements spécifiques PMR/PSH avec signalétique dédiée
3. Signalétique simplifiée avec pictogrammes et tactile
4. Système d'indication de souplesse de conduite
5. Système de caméras intelligentes ou boutons d'alerte pour la sécurité à bord
6. Aide à la signalisation et validation de trajets
7. Système de sécurité pour les fauteuils roulants



## Accompagnement

Par ailleurs, dans le cadre du projet HIT, IziLo le service de mobilité de Lorient Agglomération a intégré dans son offre des sessions d'accompagnement à l'usage des lignes régulières de transport collectif.



Vous habitez **Lorient Agglomération** et vous avez des difficultés à prendre les transports en commun ?

Service **gratuit** destiné à accompagner les personnes en situation de handicap pour leur permettre de **lever les freins à l'utilisation des services de mobilités** (bus, bateaux).

## Service de transport pour les personnes à mobilité réduite

En complément des lignes régulières de transport collectif, depuis 1977, un service de transport adapté pour les personnes à mobilité réduite (PMR) est proposé sur le territoire. Il s'agit d'un réel levier d'inclusion dans la société.

Actuellement, sur le territoire de Lorient Agglomération, le service fonctionne tous les jours (sauf le 1er mai) sur inscription et réservation préalable, pour des déplacements occasionnels ou réguliers. Le tarif d'un voyage est de 1,50€ TTC, soit le même tarif que sur l'ensemble du réseau.



- 11 véhicules spécifiques (dont 4 en propre renouvelés à l'été 2024)
- 18 370 courses par an (+5,4%), 341 000 km,
- 195 utilisateurs par mois (+6,5%)

Dans le nouveau contrat de délégation de service public de mobilité, en place depuis janvier 2024, sont intégrées :

- ✓ une enquête qualité périodique du service TPMR
- ✓ une réflexion sur l'accessibilité dans le cadre du nouveau pôle innovation d'IziLo.

### *Formation*

La société de transport exploitant le service de bus et bateau bus, IziLo Mobilité de Lorient Agglomération poursuit ses formations à destination de conducteurs de bus visant à améliorer la prise en charge de personnes à mobilité réduite.

### *Service de location de vélos à assistance électrique*

L'agglomération a développé un service de location de vélos à assistance électrique, porté par IziLo, pour les 25 communes de l'agglomération depuis le 1er juillet 2024

2 modèles de vélos sont proposés pour le déplacement ou la promenade de personnes en situation de handicap (l'un spécifique pour les personnes en fauteuil). Il est possible de les louer à la semaine, au mois, au trimestre ou au semestre.

En 2024, un vélo a été loué par l'association « A vélo sans âge » en longue durée.



## Base de données d'accessibilité

La mission Systèmes d'Informations Géographiques de Lorient Agglomération travaille sur la constitution d'une base de données décrivant l'accessibilité de la chaîne de déplacement (voirie, transports collectif, ERP). Un outil cartographique a été développé et permet de :

- suivre l'évolution de la mise en accessibilité des différents maillons de la chaîne de déplacement
- mettre en place un calculateur d'itinéraire multimodal visant à informer les personnes du degré d'autonomie des trajets souhaités
- Afin de disposer de données d'accessibilité plus complètes et actualisées, une collecte de données terrain a été entamée en 2024 et prolongée en 2025.

Les communes ont été sollicitées pour sélectionner les secteurs à cartographier par l'agglomération sur leurs territoires.

Ces éléments permettent de répondre aux obligations règlementaires (Loi d'Orientation des Mobilités 2019), de mettre à jour les documents de programmation (PAVE et SDA) et de fournir des données fiables au calculateur d'itinéraires.



## L'accès aux activités de loisirs

- La plateforme les Accessibles



La plateforme d'information interactive sur les lieux, les événements et les activités accessibles du territoire, nommée Les Accessibles a été lancée en avril 2024.

Elle répond à une demande des associations et usagers de mieux connaître les offres de loisirs, tourisme, Culture et sport inclusives disponibles.

L'année de 2024 est une année de « rodage » pendant laquelle ont été gérés des corrections de bugs. Des choix éditoriaux ont mis en valeur certains événements et un travail important a été entrepris pour fidéliser les contributeurs et les visiteurs.

Le record de fréquentation journalière a été atteint le 14 novembre 2024 lors du Salon des Accessibles avec 253 visites

Perspectives 2025 :

On note une forte hausse de la fréquentation : 2 847 visites en août 2025 (contre 275 visites en août 2024).

La collectivité amplifie la communication grand public et fait appel aux communes, associations et structures partenaires pour relayer la diffusion de cet outil d'information et de communication.

- **Les balades confort**



Lorient Agglomération développe depuis 2015 des balades confort, accessibles à tous pour une détente au bord de la mer où à la campagne.

Ces parcours sont accessibles à toutes les personnes : quel que soit le type de handicap, mais aussi les personnes âgées ou les familles avec une poussette par exemple.

Actuellement, 25 balades confort sont proposées sur le territoire de Lorient Agglomération.

Elles sont répertoriées dans l'application numérique « Rando Bretagne Sud » disponible sur smartphone ou tablette. Cet outil permet de visualiser et de suivre les itinéraires des parcours de manière géolocalisée et de bénéficier de diverses informations (synthèse vocale, point d'intérêt, direction, distance, temps de parcours, ...). Ces balades sont également répertoriées au sein d'un guide disponible au format numérique et format papier dans les offices de tourisme édité au printemps 2024 dans une nouvelle version.

- **La marque Tourisme & Handicap**

Tourisme & Handicap (T&H) est la seule marque d'État attribuée aux professionnels du tourisme qui s'engagent dans une démarche de qualité ciblée sur l'accessibilité aux loisirs et aux vacances pour tous.

La marque identifie les établissements répondant aux besoins spécifiques des touristes en situation de handicap quel que soit leur difficulté, dans 6 filières d'activités : hébergements ERP et non-ERP, restauration, sites de loisirs, offices de tourisme, lieux de visite.

Lorient Agglomération s'est engagée dans une démarche de marquage de ses propres équipements publics touristiques (en parallèle, des actions de sensibilisation sont mises en œuvre auprès des acteurs publics et privés afin de développer l'offre sur le territoire).



14 sites sont marqués Tourisme & Handicap :

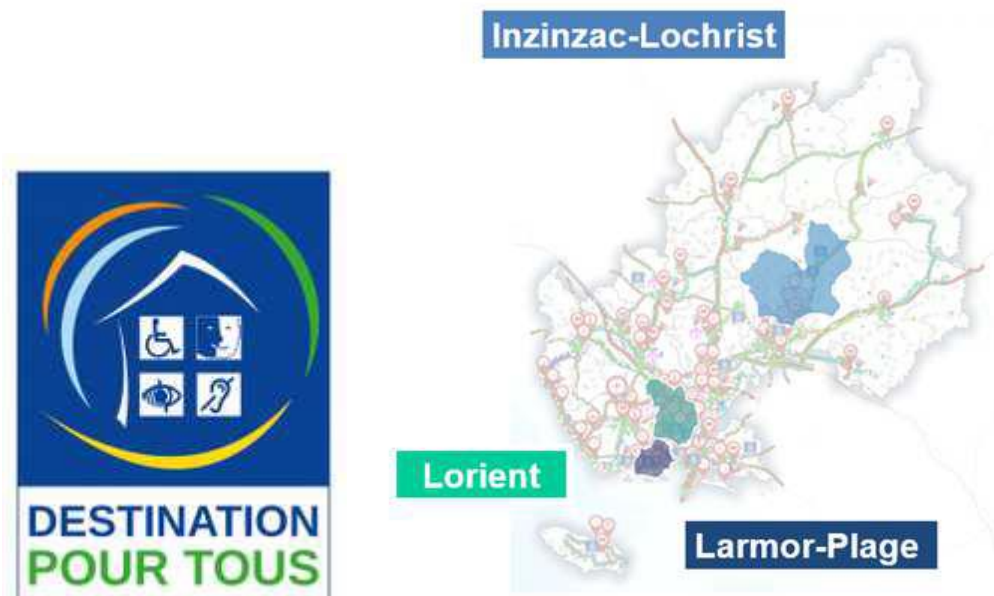
- Hébergements ERP : camping Entre Terre et Mer à Pont-Scorff (handicaps auditif et mental) ; résidence de Kerguelen Sport et Océan à Larmor-Plage (handicaps auditif, mental, moteur et visuel) ;
- Hébergements non-ERP (moins de 15 personnes) : gîte Le Verger à Caudan (4 familles de handicaps) ; gîte de Kerantarf (4 familles de handicap) ; gîte de la Maison en Bois de Kervignec à Riantec (handicaps auditif, mental, moteur)
- Offices de tourisme : Groix, Hennebont, Larmor, Port-Louis (4 familles de handicap)
- Loisirs : sentier de randonnée de La Charbonnière à Inzinzac-Lochrist (handicaps auditif, mental et moteur), plage de l'Anse du Stole à Ploemeur (handicaps auditif, mental et moteur) ; Parc des Expositions de Lanester (4 familles de handicaps)
- Visite : Cité de la Voile Eric Tabarly (4 familles de handicaps), Sous-marin Flore S645 et son musée (handicaps auditif et mental)

Dans le cadre du projet Handicap Innovation Territoire, l'objectif est de porter l'offre à 20 sites d'ici 2027.

En 2024, les missions d'accompagnement vers le label et la mise en accessibilité des sites touristiques du territoire, se sont concrétisés par les pré-audits de 5 nouveaux établissements :

- Hébergements ERP : Ilot de Kergaher (Guidel)
- Hébergements non-ERP (moins de 15 personnes) : La Passagère (Quistinic)
- Loisirs : Golf Bluegreen (Quéven) ; Plages de Toulhars et de Port Maria (Larmor-Plage)
- Visite : Haras National (Hennebont)
- Restaurant : Mesclun (Lorient)

## Perspective 2025 - Destination pour tous



L'agglomération souhaite porter sa candidature pour obtenir le label destination pour tous.

Après avoir pris contact avec plusieurs territoires labellisés Destination Pour Tous en France (Toulouse, Dax, Dunkerque, Mauguio-Carnon),

L'agglomération a défini un périmètre éligible qui a été proposé aux 25 communes du territoire. Il tient compte de la représentativité et de l'accessibilités des services de mobilités et de l'offre touristique, culturelle, sportive et de loisirs (pour les locaux et les touristes).

Communes « ambassadrices » : Inzinzac Lochrist, Larmor-Plage et Lorient

La démarche a été validée par les élus et de deux élus communautaires référents ont été désignés.

En 2025, les membres de la Commission Intercommunale d'Accessibilité seront appelés à participer au projet au travers de pré-audits sur les 5 pôles touristiques (avant audit final). Ils constitueront la base du dossier de candidature.

- **L'accessibilité aux activités nautiques**



Des élévateurs manuels ont été mis en place sur le territoire pour faciliter l'embarquement des personnes à mobilité réduite.

Sont équipés les sites de :

- Lorient - Cité de la Voile Éric Tabarly
- Larmor-Plage - Port du Kernevel
- Inzinzac-Lochrist - Parc d'eaux vives de l'île de Locastel
- Port de Lorient - Lorient

Ce type d'équipement, ingénieux et confortable, permet à toute personne à mobilité réduite de pratiquer les sports nautiques (handivoile, kayak,...).

- **Le développement du handisport sur le territoire**



L'exposition itinérante « Ces sportifs inspirants », a été réalisée à l'occasion des jeux de Paris 2024 et du passage de la flamme paralympique, en partenariat avec le Centre de Kerpape et la Ville de Lorient.

Lorient Agglomération, avec le Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF), ont lancé un dispositif de sensibilisation et d'accompagnement des clubs locaux pour l'accueil des pratiquants en situation de handicap. 12 clubs se sont inscrits sur le premier cycle en novembre 2024 et un second cycle de formation est prévu en novembre 2025



## Evènementiel

### • Mois du handicap et forum Les Accessibles

En novembre 2024 s'est déroulé la 3<sup>ème</sup> édition du mois de handicap et la son forum (14 et 15 novembre) réunissant les acteurs français qui favorisent l'inclusion et la participation sociale des personnes en situation de handicap. Cet évènement est également l'occasion de promouvoir les avancées du territoire et de positionner Lorient comme territoire inclusif de référence au niveau national et international.

Le mois du handicap en quelques chiffres :

- 35 structures
- 1 300 visiteurs
- Thématiques mises en avant : culture, sport, emploi, formation, mobilité, santé, habitat, loisirs, tourisme



Le forum en quelques chiffres :

- 100 structures
- 2500 visiteurs sur 2 jours
- Soutien à l'accueil de 55 étudiants et lycéens bénévoles formés
- 8 tables rondes (1 100 spectateurs)
- La remise des prix Start-up et Handicap



## L'insertion professionnelle

Participation au dispositif national DuoDay qui vise à rapprocher les personnes en situation de handicap du monde professionnel en milieu ordinaire le 21 novembre 2024

- 8 stagiaires dans les services de Lorient Agglomération (7 en 2023)
- 8 communes de l'agglomération également participantes (6 en 2023)



Actions de promotion du dispositifs auprès des employeurs privés en partenariat avec la CCI du Morbihan et les acteurs de l'emploi et de l'insertion professionnelle

600 offres diffusées dans le Morbihan, 300 duos en 2024

Opération 

## Formation à l'accueil des personnes en situation de handicap

Un meilleur accès aux espaces et services publics passe également par un renforcement de la formation et de la sensibilisation des acteurs.

De 2014 à 2019, près de 70 agents par an ont été formés à l'accueil de personne en situation de handicap.

En 2021, dans le cadre du projet HIT, le choix a été fait de poursuivre ce type de formation tout en élargissant le public visé et en ambitionnant d'accroître significativement le nombre de personnes formées.

Ces formations sont, en premier lieu, destinées aux agents et élus des collectivités locales et opérateurs de services publics.

8 sessions ont eu lieu sur l'année 2024 pour 112 personnes.

Des modules pédagogiques spécifiques seront créés par la suite afin de sensibiliser des acteurs qui ne sont pas forcément en contact direct avec des personnes (exemple : agents et décideurs réalisant des travaux de voirie).



# Annexe : feuilles de route des groupes de travail thématiques



## Information & communication

- Signalétique dans les espaces publics
- Journées de sensibilisation pour les professionnels et « boîte à outils du bien accueillir les personnes en situation de handicap » - Opération HIT
- Création d'une plateforme numérique de services accessibles (information actualisée sur les offres sportives, culturelles et de loisirs du territoire) - Opération HIT
- Création d'un centre de ressources collaboratif sur la formation autour du handicap - Opération HIT
- Accessibilité des sites web de Lorient agglo et du projet HIT - Opération HIT
- Charte Ethique du CoWork'HIT
- Trophée accessibilité des actions réalisées par les communes de l'agglo
- De nouveaux sujets ont également été proposés :
  - Améliorer l'accessibilité dans les ERP au travers des nouvelles technologies
  - Améliorer la prise en compte du handicap intellectuel
  - Participation financière publique pour favoriser les événements accessibles
  - Présence du handicap au forum des associations



## Bâtiments & logements

- Rapprocher l'offre des logements sociaux accessibles des besoins des personnes en situation de handicap - Opération HIT
- Handimap : zoom sur les bâtiments publics accessibles - Opération HIT
- Cahier des charges pour les logements adaptés et évolutifs - Opération HIT
- Accessibilité du véhicule itinérant du PIMMs qui accompagnera les personnes en situation de handicap dans leur accès au numérique - Opération HIT
- Kit domotique : aide à la définition des besoins (en collaboration avec le CoWork'HIT) - Opération HIT
- Recensement des logements touristiques accessibles
- Expérimentation d'une conciergerie solidaire et recensement des logements accompagnés et partagés pour favoriser l'autonomie - Opération HIT
- De nouveaux sujets ont également été proposés :
  - Accessibilité du logement à partir d'une aide robotique
  - Organisation de la vie à domicile des seniors
  - Aides financières
  - Accompagnement dans les logements et à la vie sociale
  - Pour un habitat plus durable



## Loisirs, sport, tourisme et culture

- Accessibilité des équipements culturels, sportifs, touristiques et de loisirs - Opération HIT
- Handisport : acteurs et pratiques
- Accessibilité des événements / animations culturelles
- Actualisation du guide « balades confort » - Opération HIT
- Création d'une plateforme numérique pour l'accès à l'offre de loisirs - Opération HIT
- Accessibilité des plages
- Accessibilité des sentiers côtiers
- Label Tourisme et Handicap - Opération HIT
- De nouveaux sujets ont également été proposés :
  - Handisport : Quelle place pour les personnes âgées ?
  - Accessibilité des plages
  - Accessibilité des sentiers côtiers



## Espaces publics & transports

- Accessibilité des équipements de transport collectif
- Accessibilité de la voirie : comment faire mieux ?
- Service de transport de substitution
- Modes de déplacement accessibles en zone rurale
- Optimisation du mobilier urbain pour un espace public plus accessible
- Opération HIT : accompagnement de personnes en situation de handicap vers l'usage des transports collectifs
- Accessibilité des ports de plaisance
- Communication sur l'offre de transport en temps réel
- Accessibilité des gares et accompagnement